

## Bulletin d'information Covid-19

### Jeudi 23 avril 2020

*A l'attention de l'ensemble des salariés intérimaires de Manpower*

Bonjour à tous,

**En cette période d'épidémie, notre priorité absolue est la protection de la santé et de la sécurité de nos salariés intérimaires et de nos permanents.**

Il est donc primordial pour Manpower, d'assurer votre protection chez nos clients. Dans ce cadre, nous avons mis en œuvre au niveau national et régional, un plan d'actions prévention Covid-19 extrêmement rigoureux. Ce plan a pour but de recueillir auprès de tous nos clients actifs, de façon systématique, une confirmation des mesures prises sur leurs sites pour préserver la santé des équipes de permanents et d'intérimaires. Les dispositifs de protection doivent être conformes aux directives du gouvernement, dans le cadre des Mesures Covid-19, et les gestes barrières bien appliqués.

Ces mesures prises par nos clients sont analysées au jour le jour et font l'objet d'un enregistrement tant au niveau national que régional.

Avant chaque début de mission, vous avez à disposition la [fiche prévention](#) Covid-19 qui contient toutes les consignes pour votre sécurité, à lire attentivement avant le démarrage d'une mission. Afin de préserver votre santé et celle de vos collègues et de votre famille, nous vous remercions de respecter l'ensemble de ces consignes.

Nous souhaitons également partager avec vous de bonnes nouvelles : nous comptabilisons, d'une part, un nombre d'intérimaires hospitalisés en diminution, il n'y en a plus que deux. D'autre part, nous observons, après le pic d'augmentation de cas suspectés, un plateau depuis deux semaines, sans nouveau cas de suspicion déclaré.

Enfin, nous avons enregistré la semaine dernière, 67 cas de guérison du Covid-19 parmi nos salariés intérimaires.

#### **Formez-vous gratuitement avec Manpower Training !**

Manpower Training est la plateforme de cours en ligne gratuite dédiée aux intérimaires.

Vous pouvez vous entraîner, gagner en compétences et ainsi développer votre employabilité grâce à un large catalogue de cours et vidéos en ligne en libre accès, et notamment des modules par secteurs d'activité :

- **Industrie pharmaceutique** : maîtriser les Bonnes Pratiques de Conditionnement (BPC) et les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF)
- **BTP** : connaître et adapter ses compétences et son savoir-faire
- **Grande distribution** : comprendre l'environnement et les principaux métiers de la grande distribution
- **Logistique** : connaître les métiers, les outils de travail, les bonnes pratiques et ses propres compétences dans ce domaine
- **IT** : savoir ce qu'est le Big Data et maîtriser le Pack Office (Excel, Word, PowerPoint, Outlook)
- **Banque** : comprendre les chartes et l'éthique du domaine bancaire
- Etc.

Au-delà d'accompagner nos intérimaires dans leurs métiers, Manpower Training propose également des contenus de développement personnel plus large.

Sont ainsi proposés, par exemple : se préparer à un entretien, apprendre à gérer son stress et être plus efficace au travail, s'organiser au mieux et apprendre à gérer son temps, assurer sa sécurité numérique, échanger efficacement au travail, communiquer grâce à l'écoute, équilibrer vie professionnelle / vie privée, Etc.

Régulièrement mis à jour et enrichi, Manpower Training est un espace sécurisé qui vous propose des formations toute l'année. Pour y accéder : connectez-vous sur votre [espace](#) et identifiez-vous en tant qu'intérimaire. Dans le menu [Mes avantages / Formation et Carrière](#), cliquez sur le bouton Accéder\*

\* Pour un accès à Manpower Training dans les 48h après votre 1ère connexion sur Mon Manpower.

### **L'application mobile Mon Manpower vous accompagne au quotidien**

Le nombre de téléchargement de notre application mobile a aujourd'hui dépassé le million et elle est utilisée par + de 140 000 intérimaires chaque mois.

Avec elle, partout, et quand vous le souhaitez, vous accédez à tous les services et fonctionnalités en ligne conçus pour gérer facilement votre expérience avec Manpower :

- Actualisez vos dates de disponibilités,
- Visualisez vos relevés d'heures, vos missions, vos salaires,
- Accédez à vos bulletins de paie électroniques et signez vos contrats en ligne,
- Suivez vos demandes d'acompte,
- Organisez votre 1er jour de mission sur un nouveau site,
- Gérez votre Compte Epargne Temps, vos congés et vos absences,
- Recevez des propositions des missions adaptées à votre profil et postulez directement,
- Optez pour le covoiturage avec BlaBlalines, etc

Vous aussi, facilitez votre quotidien et gardez le contact avec votre agence avec [l'appli Mon Manpower](#) !

### **Le FASTT apporte des aides et services pour faciliter la vie des intérimaires**

Le [Fastt](#) vous apporte des aides et services pour faciliter votre vie quotidienne et professionnelle : santé, prévention, mutuelle, mobilité, garde d'enfants, logement, crédit, budget, ...

Chaque jeudi, suivez [les webinars d'information du Fastt](#) (25 min), accessibles sur tous les supports et interactifs via un Chat.

Prochains rendez-vous les :

- Jeudi 23/04 à 18H consacré au logement
- Jeudi 30/04 dédié au crédit

Découvrez ou redécouvrez [les aides et services dont vous pouvez bénéficier avec le Fastt](#).

### **Retrouvez notre FAQ dédiée**

La [FAQ Intérimaires](#) est actualisée régulièrement. Les dernières mises à jour concernent notamment [l'activité partielle](#) et [l'indemnisation pendant l'arrêt pour garde d'enfant](#).

Dans ce contexte, votre **Hotline Intérimaire** reste plus que jamais mobilisée pour vous accompagner. Un dispositif est en effet mis en place avec un renforcement de la Hotline pour répondre à vos questions. Votre Hotline est accessible au : 0 809 400 166, 24h/24, 7j/7, depuis un mobile (coût forfait) ou un poste fixe (prix d'une communication locale).

**+ 15 000 demandes ont été traitées** par nos équipes depuis le début de confinement.

*Jean-François Buchard*